Document generated on 04/29/2024 midnight

Liaison

Forum Interligne
La censure, un luxe?

Fernan Carrière

Number 38, Spring 1986

URI: https://id.erudit.org/iderudit/43280ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (print)
1923-2381 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Carrière, F. (1986). Forum Interligne : la censure, un luxe? *Liaison*, (38), 10–10.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1986

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Actualités reportage

Forum Interligne :

LA CENSURE, UN LUXE?

par Fernan Carrière

Il y a une censure qui s'exerce au sein de la communauté ontaroise. Elle serait plus ou moins subtile selon les occasions ou les circonstances. Tel était le concensus qui se dégageait des échanges au Forum annuel Interligne, le 9 novembre 1985, à Ottawa.

« Notre appartenance à la communauté franco-ontarienne limite-t-elle notre liberté d'expression? » Voilà la question posée par les Éditions l'Interligne à quatre panelistes invités, soit Brigitte Haentjens, directrice du Théâtre du Nouvel Ontario de Sudbury, Jeanne Sabourin, directrice du Bureau franco-ontarien du Conseil des arts de l'Ontario, Yves Saint-Denis, enseignant et ex-président de l'Association canadienne française de l'Ontario et Pierre Savard, directeur du département d'histoire de l'Université d'Ottawa.

C'est la deuxième année consécutive que les Éditions l'Interligne organisent un Forum public à l'occasion de la tenue de son assemblée annuelle.

Dès le début du panel, Alain Poirier, de Toronto, qui avait auparavant consulté les panelistes, identifiait ces formes de la censure en milieu ontarois : l'appel à la solidarité, la sursimplification des débats et « cette propension à remettre au surlendemain ce qu'on peut remettre à demain », pour reprendre son expression. C'est la première forme de censure, l'appel à la solidarité, qui a principalement retenu l'attention, tant chez les panelistes que chez les intervenants dans l'assemblée.

Tout en admettant qu'il se trouvait dans une position privilégiée en affirmant « qu'on ne peut plus nier le pluralisme idéologique au sein de la communauté ontaroise par nostalgie pour l'homogénéité d'autrefois », Pierre Savard reconnaissait toutefois qu'il est difficile de concilier, sur un plan théorique, épanouissement collectif et épanouissement individuel dans un groupe minoritaire. Yves Saint-Denis s'est en quelque sorte fait l'avocat des impératifs de la solidarité communautaire : « Lorsqu'on se présente devant un gouvernement, il faut démontrer une force. » Il nous confiait cependant, en témoignant de sa propre expérience, que l'on peut devenir la victime d'une cause qui nous accapare entièrement.

Les quatre panelistes du Forum Interligne 1985 : une parole ontaroise tiraillée entre l'épanouissement collectif et la liberté individuelle *(Photo : Jules Villemaire)*

Cet appel à la solidarité peut aussi engendrer des conséquences néfastes pour la communauté, comme l'ont souligné des panelistes et des participants au débat. Brigitte Haentjens affirmait, entre autre, qu'au nom des batailles linguistiques, on masque d'autres réalités. Citant le cas des artistes, elle renchérissait : « On nous force à un nivellement qui étouffe toute marginalité. » Pour l'écrivain Paul-François Sylvestre, il y a parmi ces marginaux des homosexuels ontarois qui subissent une double minorisation . . . et une censure directe ou subtile.

Pierre Savard attirait l'attention sur les pertes que la communauté a subies à la suite de l'exil volontaire d'individus qui ne pouvaient tolérer des contraintes sur un plan personnel. Jeanne Sabourin soulignait, par ailleurs, le cas des féministes. Les personnes peuvent choisir de militer dans des associations et groupes de la majorité si elles y trouvent un lieu plus propice à leur épanouissement. C'est le cas notamment d'un grand nombre d'Ontaroises et d'Ontarois qui se situent un tant soit peu à gauche de la scène politique, sociale ou communautaire. Et ceci d'amener le chercheur Denis Gratton à renverser les termes de la question : « Peut-on s'offrir le luxe de la censure, au sein d'un groupe minoritaire? »

Se posant comme féministe et Franco-Ontarienne, Michèle Trottier offrait un autre angle d'éclairage sur cette question. Elle s'interrogeait spécifiquement sur l'avenir de « sa petite école française privée dans un système public », comme elle aime décrire l'école Gabrielle Roy d'Ottawa. Advenant la création éventuelle d'un conseil scolaire homogène francophone, qu'adviendrait-il de l'enseignement non confessionnel dans un système dominé par une majorité de parents catholiques?

Somme toute, si au terme de la discussion, les participants n'ont pas élaboré des solutions au problème de la censure, tous étaient unanimement satisfaits de la tenue même d'un débat sur une telle question. Une seule chose à déplorer, notait-on, ces assemlées sont trop rares dans notre communauté.